

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 02.09.2019	Heure 8h21	Numéro 19.325	Département(s) DFS
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Sera Pantillon		
Titre : Changement des conditions d'accès au Netbanking de la BCN		
Contenu :		
<p>Dès 2020, de nouvelles conditions d'accès au Netbanking de la Banque cantonale neuchâteloise (BCN) entreront en vigueur pour les client-e-s : ces derniers-ères devront soit disposer d'un smartphone pour accéder à leur-s compte-s, soit acheter un lecteur pour une somme de 50 francs. Il s'agira donc d'un objet nécessaire aux mouvements financiers de certain-e-s client-e-s de la BCN dont le coût de production est probablement bien inférieur à son prix de vente.</p> <p>Sachant que PostFinance et la Raiffeisen proposent des services qui n'obligent pas l'achat d'un lecteur similaire ou la possession d'un smartphone, nous souhaiterions connaître la position du Conseil d'État vis-à-vis de cette pratique. Le canton étant l'actionnaire principal de la BCN, il lui serait possible d'influencer la décision de facturer ces objets indispensables à une partie de la clientèle.</p>		
Souhait d'une réponse écrite : NON		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Sera Pantillon		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Daniel Sigg	Sébastien Frochaux	François Konrad
Veronika Pantillon		